Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-938417060-20251211-DELIB2025_204-DE

Val d'Arguenon

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 3 décembre 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Christian GUILBERT, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Mickaël SEGUIN, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Aurore BAUCHE, Vincent CHESNAIS, Pierrick LORY, Michel RAFFRAY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Bertrand RABAROT, Xavier MONSCH et Christian EON, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etaient excusés : Philippe PLARD *(ayant donné pouvoir à Nicole VILLER),* Estelle HERVE GUILLEMOT *(ayant donné pouvoir à Xavier MONSCH),* Jean-Yves GUEGUEN *(ayant donné pouvoir à Christian GUILBERT),* Vanessa SAMSON, Gladys GARETTE, Marie LECOUPLIER et Jacquy GUERIN.

Secrétaire de séance : Alix CHOLLET

DELIBERATION 204/2025 : ACQUISITION TABLETTE BL.ENFANCE POUR RESTAURANT SCOLAIRE DE PLEVEN

Suite à la dissolution du SIRP et donc la reprise de la gestion du restaurant scolaire de Pléven par la Commune, Isabelle JOUFFE, Adjointe au Maire, informe de la nécessité de l'équiper d'une tablette afin de mettre en place le pointage via BL.Enfance comme pour les deux autres restaurants scolaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- DECIDE de retenir l'offre de BERGER LEVRAULT pour l'acquisition d'une tablette Samsung d'un montant de 303,00 € H.T. (363,60 € TTC)
- et AUTORISE Monsieur le Maire ou Isabelle JOUFFE, Adjointe au Maire, à signer les documents relatifs à cette acquisition.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE

